Les Avanchers Valmorel

PRINTEMPS 2022 - n° 44
www.lesavanchers.fr

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL

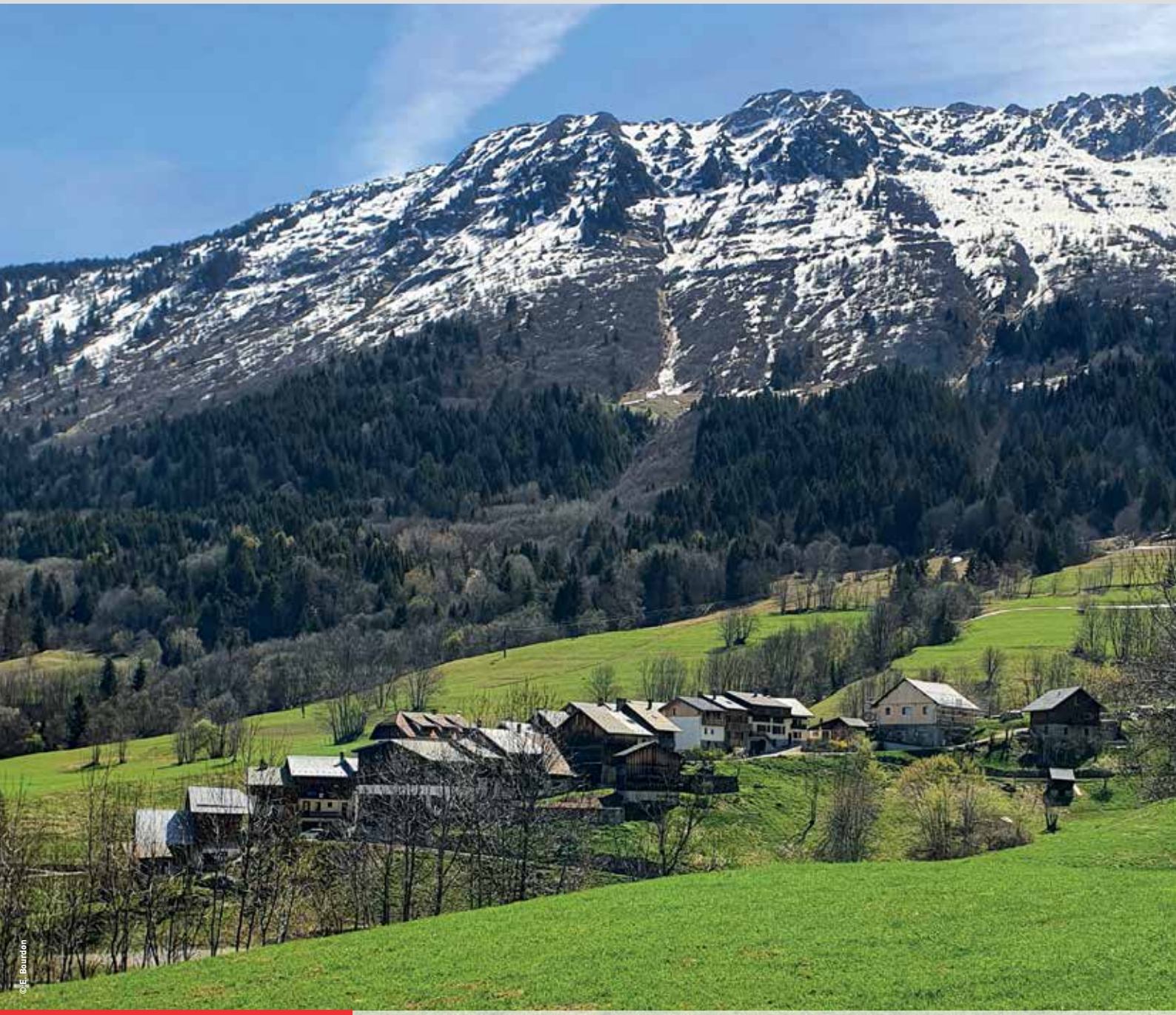

© E. Bourdon

SOMMAIRE

> Bilan touristique de la saison *p. 3*

> Vie des associations *p. 10 à 13*

> Portrait : 3 jeunes retraités *p. 15*

> DOSSIER (p. 4 et 5)

Focus sur nos villages Le Pré et Le Crey

L'ÉDITO du Maire

Nous vivons une période qui doit rappeler de très mauvais souvenirs aux plus anciens d'entre nous, la guerre en Europe.

Personne n'imaginait que cela fût possible.
Même si l'Ukraine reste éloignée, cela va inévitablement avoir de lourdes conséquences, en particulier économiques.

● Le budget communal a été voté le 21 mars dernier.
Ce ne sont pas moins de 2,8 millions d'euros qui seront affectés à l'investissement cette année. Après plusieurs années de « vache maigre », une gestion du budget de fonctionnement économe, une baisse de l'annuité de la dette, nous retrouvons des marges de manœuvre qui nous permettront, à court terme, de lancer de nouveaux programmes d'investissement structurants pour notre commune.
Et notamment pour améliorer l'après-ski à Valmorel.

● Cet été verra sortir de terre des projets d'hébergements touristiques nouveaux et structurants pour Valmorel :
sur le parking central P8, à Crève-Cœur, ainsi qu'au Pré.

Ces travaux risquent d'impacter la saison touristique avec la circulation de camions et engins. La commune s'attachera à balayer et laver les voiries. Des informations actualisées seront diffusées aux séjournants. Il importe aussi d'expliquer que ces travaux portent des lits marchands qui font toujours défaut à Valmorel, ainsi que des investissements à venir sur le domaine skiable.

● Les travaux dans la salle des fêtes sont terminés,
vous avez pu le constater lors des dernières élections présidentielles.
Le conseil municipal souhaite inaugurer cette salle avec l'ensemble des habitants.
Cette inauguration aura lieu le samedi 2 juillet à 18 heures.
Elle sera précédée de celle du Musée du Patrimoine avancherain (ancienne mairie), à 17 heures.

J'espère vous retrouver nombreux pour fêter cela ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Votre Maire, Jean-Michel Vorger

RETOUR SUR LA SAISON D'HIVER 2021-2022

Si la saison d'hiver 2020-2021 fut historique en raison de la non ouverture des remontées mécaniques et des difficultés économiques qui en ont découlé, cette saison 2021-2022 semble tout aussi remarquable mais cette fois-ci pour de très bonnes raisons !

● UNE ACTIVITÉ SUPÉRIEURE AUX ANNÉES DE RÉFÉRENCE

Après un début de saison réussie, avec une quinzaine de Noël prometteuse, l'activité économique au mois de janvier fut supérieure aux années de référence, avec une première semaine de janvier marquée par la présence de clientèles étrangères et des week-ends réussis, grâce notamment aux événements et aux conditions climatiques.

Les vacances d'hiver ont généré une activité économique très soutenue, malgré des disparités entre les quatre semaines et donc les trois zones.

Avec un taux de remplissage global avoisinant 85 % sur l'ensemble de la période, voire même 100 % chez certains opérateurs privés comme les résidences de tourisme, la consommation fut elle aussi au rendez-vous puisque de nombreux professionnels avancent des chiffres plus importants que durant les autres saisons de référence.

A noter tout de même une certaine homogénéité entre ces 4 semaines de vacances d'hiver contrairement à d'autres saisons où l'isolement de certaines zones pouvait conduire à une chute brutale du remplissage et de la consommation.
De façon globale, il convient de rester lucide sur les différents chiffres observés depuis le début de cette saison, en constatant un véritable alignement de planètes depuis le 18 décembre dernier, premier jour d'ouverture complète des remontées mécaniques.

En effet, le calendrier scolaire, l'enneigement plus que correct, l'ensoleillement, « le manque de ski » des clients depuis plusieurs mois ainsi que l'incitation des Français à réserver leur séjour dans l'hexagone sont autant de facteurs rendant cette saison exceptionnelle.

● TRAVAILLER SUR LES PRODUITS « HORS SKI »

La baisse de fréquentation observée après les vacances d'hiver fut marquée, avec une activité extrêmement faible, notamment durant les trois dernières semaines. Cette tendance est un vrai sujet à Valmorel comme dans de nombreuses stations, il convient donc de réfléchir aux moyens de limiter cette chute, en renforçant les relations avec certains tour operators, en dynamisant cette période par le biais d'évènements ou encore en travaillant sur les produits « hors ski ».

PISTE DE SKI DE RANDONNÉE ET NOUVEAU PARTENARIAT MILLET

Depuis la fin d'année 2021, la Mairie, l'Office de Tourisme, la Communauté de communes, l'École du Ski Français, le Domaine Skiable de Valmorel et le Club des sports travaillent conjointement afin de **renouveler le balisage de la piste de randonnée « Toboggan »**.
Ce travail de revalorisation s'inscrit dans un contexte de progression de l'activité ski de randonnée, il répond donc à une demande croissante de la clientèle station.

Nouvellement partenaire de la marque Millet, l'Office de Tourisme a proposé à l'enseigne de participer à la création du balisage.
En janvier, la piste s'est donc équipée de 3 nouveaux panneaux informatifs au départ, intermédiaire et arrivée avec l'ensemble des informations techniques et de sécurité, 30 flèches directionnelles ainsi que 5 panneaux balisage indiquant le dénivelé.
Composé d'une première partie niveau facile, accessible aux débutants et d'une deuxième partie plus technique, qui nécessite une bonne maîtrise de la discipline, le départ du parcours s'effectue en face du restaurant Le Chalet du Mottet (1400 m) pour une arrivée au sommet du Télésiège de l'Altispace.

La descente s'effectue ensuite par la piste de ski bleue « Les Traverses ».

L'édition 2022 de la traditionnelle « Valmobelle » qui s'est déroulée le 26 mars a été l'occasion de mettre en avant ce parcours auprès de bon nombre de skieurs de randonnée.

DOSSIER

FOCUS SUR NOS VILLAGES

LE PRÉ - LE CREY

Cette rubrique « Focus sur nos villages » vous emmène en ce printemps à la (re)découverte des villages du Pré et du Crey.

© J-P Simond

LE PRÉ

Ils sont unanimes les « Praraines et Prarains » : le bonheur est au Pré !

Certes, ils ne sont qu'une petite trentaine à y vivre toute l'année, mais la dynamique est bien présente, puisque ce sont plus de 10 professions différentes qui y sont représentées. Artisans, indépendants, micro entrepreneurs, salariés : un éventail des métiers du bois, de la métallurgie, de la mécanique, de la petite enfance, du bien-être, de l'esthétique et du tourisme. Un tourisme bien présent depuis l'après-guerre avec le bâtiment de Roche Blanche, devenu La Vigogne, et les rendez-vous pour l'initiation au ski comme pour les sorties plus lointaines vers l'Empyrée, grâce aux téléskis du Blanchot et du Rocher. Quelle époque !

Un petit village à 1200 mètres d'altitude et à 2,5 km de l'effervescence de la station, pouvant passer de sa trentaine d'habitants à plus de 200 pendant les périodes touristiques ; cela avec ses 160 lits d'accueil proposés : La Vigogne (qui fête ses 50 ans cette année !), ses Gîtes de France et ses autres meublés et chalets à louer.
Et les projets immobiliers en cours, comme Le Roc, ne sont pas compris dans ce comptage !

Comme pour toutes zones touristiques, les saisons apportent des styles et des rythmes de vie différents : de l'accueil et de la protection de sa place de parking privé en hiver, du labour et du jardin au printemps et en été (avec bien souvent une salade, une poignée de haricots ou une courgette à offrir aux visiteurs estivants), des journées de bois et de récoltes en automne.

A cette diversité de métiers et de flux de fréquentation en est une autre, de grande importance : celle de ses habitants. Aux familles ancestrales du village : le clan des Bouvier Garzon « Les Peyo », et la famille Hôte se sont ajoutés de nouveaux venus avec le temps, les rencontres et les opportunités de construction et de rénovation.
« Les » Simond, Ledanois et Murat.
Tous se sentent du village et inclus.

D'ailleurs leurs rendez-vous de village sont les « Apér'O bassin » (et oui, ils sont réguliers !).
Aux beaux jours, l'un des bassins au centre du hameau - celui de « l'Impasse des Tines » (un des nouveaux noms de rues et ruelles) - devient pour une soirée le rendez-vous des Prarains (aines), pour partager un verre, un p'tit casse croûte et prendre des nouvelles des uns et des autres. L'occasion de parler aussi de la vie de village et plus largement de celle de la commune et de la station, en compagnie de leur élu, Samuel Ledanois.

Pas de disputes entre voisins ou de familles qui se chamaillent les unes contre les autres. S'il faut mettre un coup de réglage aux relations, on s'en occupe, sans rengaines. Le qualificatif de « village de hippies » qui circule parfois sur la hameau du Pré ne met pas en rage ses habitants. Car si c'est être hippie que d'être dans le sens de l'écologie -sus aux herbicides/pesticides dans les jardins et vive le partage des graines et des semences-, des pacifistes, des alternatifs, des créatifs voir même des revendicatifs, alors, pourquoi pas !

Les Praraines et Prarains.

FOCUS SUR NOS VILLAGES

LE PRÉ - LE CREY

LE CREY

Le Crey a longtemps été le dernier hameau d'habitation permanente en amont de la vallée. Il était alors le passage obligé pour monter, par un chemin en terre, à Fontaine et aux Teppes. Longtemps, les habitants du hameau, les « Crarains », ont été plus nombreux que maintenant. Près de dix familles y vivaient, parmi lesquelles les Rey, les Bouvier-Garzon, les Murat, les Jay, les Mermin, les Virlaz ou encore les Coutin.

Les hameaux du Pré et du Crey s'étaient associés à la fin du XVIII[e] siècle pour ériger et entretenir une chapelle située en haut du Pré. Elle était dédiée à sainte Barbe, protectrice des avalanches. En effet, le hameau du Crey est situé sur une crête (cresta en latin) que séparent deux couloirs dans lesquels ont coulé de nombreuses avalanches. En 1833, le révérend Jean-François Bermond note dans son journal qu'un groupe de personnes a failli être emporté au Crey le dimanche 3 mai. L'avalanche de février 1923 a été si puissante qu'elle détruisit le four du Crey.

Dès les années 1930, le hameau avait déjà connu quelques changements, notamment avec l'arrivée de l'eau courante, et de l'électricité produite grâce à une dynamo placée sur l'un des moulins situés sur la route du Meiller. C'est aussi à cette époque, sous le mandat d'André Rey-Golliet, que s'ouvre le centre de vacances du Crey (1936) afin d'y accueillir de petits Parisiens qui venaient goûter aux joies de la neige et de la nature pendant les vacances d'été et d'hiver. Un câble de transport, dont le départ se situe au cœur du Crey, est mis en service dans les années 1930 pour servir au ravitaillement de la colonie de Planchamp, en remplacement des mulets.

Mais c'est surtout après la Seconde Guerre mondiale que le Crey connaît des transformations importantes avec l'arrivée des premières motofaucheuses ou encore d'une cabine téléphonique publique, vers 1960, chez les Bouvier-Garzon. Le chemin de terre est empierré, puis goudronné au début des années 60, avant la construction de la route d'EDF en 1970 et le contournement du hameau.
La plupart des familles cessent d'élever des vaches dans la seconde moitié de la décennie 1970.
Cependant, la famille Rey possède encore aujourd'hui une soixantaine de vaches laitières dont le lait est collecté et acheminé à la coopérative laitière de Moûtiers pour la fabrication du Beaufort.

Lorsque le Grand Guy était enfant, au milieu du siècle dernier, il y avait 11 enfants du Crey qui se rendaient tous ensemble quotidiennement, le matin et l'après-midi, à l'école des Avanchers, à pied ou en luge.

La population du hameau s'est profondément renouvelée. Petit à petit, des enfants du hameau ont quitté la vallée, des anciens ont disparu, et de nouveaux habitants sont arrivés. L'ouverture de la station de Valmorel en décembre 1976 redonne une vitalité au Crey. Depuis 1986, le centre de vacances est transformé en hôtel.

Aujourd'hui, il ne reste plus que quatre familles y vivant à l'année mais les résidences secondaires sont heureusement très souvent occupées en saison et hors saison, mais aussi les week-ends, ce qui fait vivre le hameau. Tous apprécient la position stratégique du hameau, que ce soit l'accès aux pistes par le téléski du Rocher et celui de Côte-Soleil, le retour ski aux pieds par le haut du hameau, le très agréable chemin piéton qui permet de monter à Valmorel en ¼ d'heure ou encore la vue imprenable sur le cirque de montagnes. Les moments de convivialité sont fréquents et réguliers, été comme hiver, les enfants grandissent ensemble et sont ravis de se retrouver le temps des week-ends et des vacances. Ainsi, le hameau du Crey alterne agréablement entre calme et effervescence...

Les Craraines et les Crarains

URBANISME ET TRAVAUX

ET LA FIBRE, C'EST POUR QUAND ?

Déjà, des armoires de rue, - appelées « points de mutualisation » - ont été posées sur le territoire communal. Leur localisation dépend de l'infrastructure du réseau existant puisque l'entreprise XP Fibre (ou son prestataire, Avant-Garde Télécom), chargés du déploiement de la fibre dans notre secteur, cherchent à réutiliser au maximum les installations Orange actuelles.

Le prestataire envisage, d'ici la fin de l'été, le câblage complet du réseau public de fibre optique. Ce réseau viendra mailler l'ensemble du territoire depuis ces points de mutualisation jusqu'à l'entrée des immeubles en copropriété ou jusqu'à la limite des propriétés.
Aujourd'hui ces travaux sont financés à 100 % par l'entreprise XP Fibre.

Pour les copropriétés, si ce n'est déjà fait, il est important de voter en Assemblée Générale **l'autorisation de raccordement** de l'ensemble de l'immeuble au réseau fibre. Les conventions précédemment signées avec Serfim TIC ne semblent pas avoir été transmises au prestataire actuel. Une nouvelle signature s'impose. L'entreprise en charge des travaux viendra reprendre contact avec les syndics en temps voulu. A défaut d'autorisation accordée, les travaux de déploiement de la fibre au sein de la copropriété ne seront pas réalisés.

Dès la réalisation de ces travaux de réseau, les propriétaires ou copropriétaires seront démarchés par les opérateurs historiques (Free, SFR, Bouygues, Orange...) pour leurs raccordements individuels. Chacun est libre de choisir l'offre qui lui plaît. Des frais pourront être à la charge du client final pour le passage des câbles - percement depuis les parties communes, tranchée depuis la rue jusqu'à la construction, il faudra alors bien comparer les offres.

Gageons que, d'ici l'hiver prochain, **une bonne part des activités, entreprises, habitations et hébergements touristiques de la Commune sera (enfin !) raccordée à la fibre** et que chacun pourra à la fois surfer sur le web et rider sur la neige à une vitesse non encore égalée.

VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL À BÂTIR

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HABITATION À USAGE EXCLUSIF DE RÉSIDENCE PRINCIPALE

**Si l'enjeu principal à Valmorel est le maintien du potentiel de lits touristiques marchands, le rôle assigné aux villages est d'être le siège de l'habitat permanent.
L'enjeu majeur pour le développement équilibré du territoire est le maintien d'une population au cœur des villages, le maintien d'une vie à l'année et des services publics, et bien entendu, le renouvellement des générations.**

Afin de permettre aux habitants souhaitant résider dans la Commune de se loger à des prix accessibles dans un contexte immobilier tendu, la collectivité a décidé de mettre en vente un terrain à bâtir au Chef-Lieu, desservi par la voirie et les réseaux publics, pour la construction d'une habitation en résidence principale exclusivement.

Chacun pourra obtenir un descriptif du terrain et le détail de la vente : un état des réseaux qui le desservent, les dispositions réglementaires et servitudes qui le concernent, ainsi que les conditions de la vente à conclure. La Commune s'attachera à examiner uniquement les offres des candidats prenant l'engagement de **construire une habitation individuelle affectée en résidence principale.** Cette affectation en résidence principale obligatoire figurera dans la promesse de vente puis dans l'acte authentique de vente. Elle s'imposera à tous les propriétaires successifs **pendant une durée de 20 ans.** D'autre part, l'acquéreur s'engagera à commencer les travaux de construction dans un **délai de 18 mois** à compter de la date de signature de l'acte de cession et de les avoir parfaitement achevés dans le délai de 4 ans.

Une date limite de réception des offres est fixée au 1er septembre 2022. Les offres ne pourront être inférieures à l'estimation de prix de départ, hors frais d'acte notarié et devront préciser les modalités de financement de l'acquéreur (financement sur fonds personnels ou recours à l'emprunt et dans ce dernier cas, montant maximal de la somme empruntée). Le choix de l'acquéreur conduira la collectivité à délibérer une promesse de vente ; la signature de l'acte est soumise à la condition suspensive d'obtention d'un permis de construire dans un délai maximum de 9 mois à compter de la signature de cette promesse de vente.
S'agissant d'une vente de gré à gré, la Commune se réserve le libre choix de l'acquéreur entre les différentes offres ou, à défaut d'offre la satisfaisant, de ne pas donner suite à cette vente.
↗ **Pour obtenir le détail et les conditions de la vente, s'adresser en mairie au Chef-Lieu.**

URBANISME ET TRAVAUX

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ONT INAUGURÉ UNE SALLE DES FÊTES RÉAMÉNAGÉE

Sujet déjà évoqué dans les pages du dernier bulletin municipal alors que les travaux débutaient, ce sont de nouvelles salles polyvalentes et municipales regroupant l'ancien « foyer municipal », l'ancienne Poste et son appartement de fonction, qui seront inaugurées le 2 juillet prochain.

Dès le départ, les entreprises étaient informées : les élections présidentielles d'avril 2022 devaient avoir lieu dans des locaux réaménagés et accessibles. La tenue du chantier et le savoir-faire des entreprises ont permis de tenir ce délai.

Les travaux ont permis une réorganisation générale du bâtiment :

- La priorité était la mise en sécurité et accessibilité de l'établissement ; désormais la réglementation PMR (personne à mobilité réduite) est strictement respectée.
- Des travaux d'isolation thermique et acoustique ont aussi été menés avec la reprise de l'ensemble des menuiseries extérieures et l'isolation des murs.
On peut déjà entrevoir un meilleur confort d'utilisation mais aussi des économies d'énergie.
- Des toilettes ouvertes au public sont accessibles de plain-pied depuis la rue.
- Des salles indépendantes seront destinées aux associations communales.
- La cuisine, entièrement réaménagée, permettra d'organiser des manifestations ou réceptions avec du matériel professionnel.
- Sans oublier les quelques mètres linéaires de rallonge au bar qui viennent donner une profondeur au vaste accueil et un accoudoir certain lors des festivités.

En façade, l'ambiance générale de l'immeuble est maintenue, en mettant simplement en valeur les

lettrages typiques des Avanchers et en uniformisant les teintes des portes et volets. Le mobilier et la décoration font aussi peau neuve.

A travers cet investissement, mené avec l'appui du Département, de La Région et de l'État, la collectivité souhaite davantage utiliser ou mettre à disposition ce bâtiment singulier dans lequel les Avancherains se sont toujours retrouvés.

ENFANCE ET JEUNESSE

ACTIVITÉS NEIGE À L'ÉCOLE

L'hiver 2021/2022 a été l'occasion pour les enfants scolarisés au groupe scolaire de la Croix de Fer de renouer avec les activités de neige...

DÉCOUVERTE DES CHIENS DE TRAÎNEAUX

Le jeudi 13 janvier a eu lieu la « Grande Odyssée ».
En amont de cette grande course, l'Association « Escapades Nordiques » est venue à l'école afin de présenter le métier de musher, ainsi que les différentes races de chiens qui peuvent tirer un traîneau et participer à des courses. Durant cette intervention, tous les élèves ont bénéficié d'un moment d'échange avec le musher mais aussi d'un temps en compagnie des chiens.
Après cette présentation, les élèves de la classe de cycle 2 ont eu droit à une balade en traîneaux. Par groupes de 5 élèves et un parent (merci à Yvan, Sébastien et Émilie), les enfants ont fait un tour d'une demi-heure. Un superbe après-midi avec le soleil au rendez-vous qui a permis de faire des sculptures en neige et de belles glissades en attendant son tour de traîneau. Alors un grand merci à Claire et ses compagnons d'Escapades Nordiques, à l'Office de tourisme de Valmorel et à l'APE. Cette activité est proposée tous les 2 ans pour le plus grand bonheur des enfants.

SKI ET SNOW À VALMOREL

Comme chaque année, les enfants d'élémentaire ont fait en janvier une semaine de ski et snowboard à Valmorel, encadrée par des moniteurs de l'ESF. Le transport était assuré par Valmobus. Il y avait 3 groupes de ski alpin et 2 groupes de snowboard. Les enfants apprennent ou se perfectionnent en ski jusqu'au niveau de l'étoile d'or. Lorsque ce dernier est atteint, les élèves de CE2 et plus, découvrent le snowboard. L'école a pour vocation de permettre l'apprentissage du ski alpin ou du ski de fond.
Le snowboard reste une alternative à condition d'avoir un niveau de ski alpin suffisamment élevé permettant une relative autonomie sur tous types de pistes.
Une semaine idyllique pour faire ses premiers virages en snow ou en ski et de bonnes conditions d'enneigement qui ont permis à chacun de bien en profiter et progresser. Tous les élèves étaient ravis de leur semaine...
Merci à l'ESF et ses moniteurs : Elie, Sébastien, Loïc, Enzo et Thomas. Merci à tous les parents qui nous ont accompagnés : Fabrice, Damien, Cyril et Julien.

SORTIE SKI MÉRIBEL

Cette année, pour la sortie de ski journée offerte par le conseil départemental, les élèves d'élémentaire des Avanchers sont allés à Méribel.
Là encore, les enfants ont pu profiter d'une très belle journée de ski. C'est l'équipe enseignante et des parents qui ont encadré les groupes, à raison de deux adultes par groupe de niveau. Les parents qui encadrent ces sorties doivent passer un agrément. Pas toujours facile de trouver le nombre suffisant d'accompagnateurs !
Merci à eux, sans qui cette sortie n'aurait pas pu avoir lieu : Pascal, Florent, Ludwina, Virginie, Christian, Kate, Anne-Laure et Thierry. Une journée qui clôture bien le cycle de ski !

SORTIE RAQUETTES

La nouvelle institutrice des maternelles perpétue le cycle raquettes, avec 5 séances programmées en matinée le jeudi sur les mois de février et mars. Elle s'est rapprochée de M. Parmeggiani (parent d'élève de cycle 2 et accompagnateur montagne) pour préparer ses séances.
Au programme : deux séances au dessus de l'école, deux séances en dessous et une séance au départ de l'Aigle Blanc. Les élèves apprennent à se déplacer avec les raquettes au travers de jeux de construction, de jeux collectifs, de glissades... Lors de la dernière séance, un parcours est proposé pour réinvestir ce qu'ils ont appris.
Nous remercions les institutrices d'organiser l'ensemble de ces activités autour de la neige, pour le plus grand plaisir de nos petits Avancherains !

TOMBOLA DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, l'équipe enseignante du groupe scolaire a organisé une Tombola pour Pâques.
Cette tombola est très importante pour la coopérative de l'école et par conséquent pour les élèves car elle permet d'acheter du **matériel pédagogique** mais aussi des **albums** pour la bibliothèque centre documentaire, du **matériel** pour les différents projets (informatique, arts visuels, jardin, classe de découverte...), des **jeux** ou encore de financer des **sorties ou spectacles**...
Le tirage au sort a eu lieu le vendredi 15 avril à l'école. 4 lots de chocolats de Pâques ont été attribués par classe, d'une valeur allant de 5 à 30 euros. Les chocolats proviennent de la boulangerie-pâtisserie Krawczak de Valmorel.

ENFANCE ET JEUNESSE

PASSEPORT ACTIVITÉS POUR LES ÉCOLIERS !

© Freepik

Le passeport d'activités pour les enfants scolarisés au groupe scolaire de la Croix de Fer est de retour pour l'été 2022. Faites le plein d'activités : Piscine, Tir à l'arc, Cani'rando, Accrobranche, Cinéma, Okapi, Valmo'Bourricot, Club Pioupiou... Cette année en nouveauté : une demi journée d'initiation au VTT !

Les passeports seront mis en vente par **l'Association des Parents d'élèves** de l'école courant du mois de juin, surveillez le cahier rouge de vos enfants !

PROJET « LABEL ECOLES NUMÉRIQUES »

Depuis quelques mois déjà, notre commune fait partie des collectivités inscrites dans le projet « **Label Ecoles Numériques 2020** ».

Ce projet, à l'initiative de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports, a pour objectif d'aider à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et élémentaires des communes rurales.

Une classe numérique est un moyen complémentaire pour enseigner : les outils utilisés permettent de donner une dimension nouvelle aux apprentissages, les moyens pédagogiques mis à disposition correspondent au monde dans lequel évoluent les élèves. Un accès internet, des tablettes, un Tableau Blanc Interactif et des enseignantes « community managers » connectées !

Mot de passe : TBI, #explications

Le Tableau Blanc Interactif est un écran tactile associé à un vidéo-projecteur et à un ordinateur. Il permet d'afficher l'écran de l'ordinateur et de le contrôler directement du tableau à l'aide du crayon-souris ou des doigts.
Les élèves comme l'enseignant peuvent interagir seuls ou simultanément sur l'écran. Celui-ci transmet les informations à l'ordinateur tandis que le vidéo-projecteur affiche les informations de l'ordinateur sur l'écran.

A l'école de la Croix de Fer, les 3 classes sont équipées d'un TBI, les enseignantes peuvent ainsi proposer tout type de support à leurs élèves : vidéos, images, sons, accès au web... Les enfants adorent ! Le travail, suivant les âges, peut s'accompagner de l'utilisation de la tablette et de logiciels adaptés aux différents degrés d'apprentissage.

Mode Veille

Evidemment, il ne s'agit pas de remplacer ni les cahiers, ni les livres, mais bien de démocratiser et de familiariser les élèves aux nouvelles technologies, de dynamiser sur quelques séances hebdomadaires les leçons proposées. Du plaisir de tourner les pages à celui de scroller*, bienvenue à l'école e-Avanchers !

**Faire défiler un contenu sur un écran informatique.*

LES LAURÉATS DE LA COMMUNE DU CONCOURS DÉPARTEMENTAL DES VILLES, VILLAGES ET MAISONS FLEURIS

Dans le cadre du salon Habitat et Jardin, a eu lieu le samedi 9 avril 2022 la cérémonie de remise des prix au lauréats du **concours départemental des villes, villages et maisons fleuris 2021.**

© E. Genix

146 particuliers et 5 communes ont été distingués, notamment pour Les Avanchers-Valmorel, **Eliane Bouvier-Garzon** dans la catégorie ***Les hébergements labellisés, gîtes,*** **Laurent Rey** dans la catégorie ***Les fermes fleuries en activité*** et la **mairie** des Avanchers-Valmorel dans la catégorie ***Les Bâtiments publics***.

Ce concours a pour but de valoriser nos paysages savoyards, nos espaces publics, d'améliorer notre environnement et notre qualité de vie, de récompenser les efforts des collectivités et des particuliers en les accompagnant de leurs conseils et leur soutien dans cette démarche.

Nous souhaitons à tous les habitants, toujours plus de succès lors de cette rencontre chaque printemps ainsi qu'un été parsemé de milliers de fleurs et couleurs.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

• **11 novembre 2021**

La commémoration du 103e anniversaire du 11 novembre a pu avoir lieu dans de bonnes conditions. La journée débuta par le traditionnel office religieux célébré par le père Jérôme Martin, venu de Chambéry, dans l'église quasiment pleine en raison de la messe de neuvaine de Denise Bouvier-Garzon.

Au monument aux morts une foule s'est réunie autour des Anciens combattants, composée de pompiers, d'écoliers et d'élus. Les messages de circonstance sont lus, celui de l'union fédérale des ACVG par Ysaline Malaval et celui de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès de la ministre des armées chargée aux Anciens combattants par le maire Jean-Michel Vorger.

S'en est suivi le dépôt de gerbe, l'appel des 44 morts pour la France de la commune ainsi que pour les soldats en Opérations Extérieures récemment décédés. Les enfants de l'école ont déposé une bougie. La minute de silence a été respectée alors que les sonneries d'usage sont interprétées par le talentueux Grégory Devos.

• Les décorés du jour : Pierre Hôte, médaille des 20 ans de porte-drapeau, Raymond Bouvier-Garzon et Gérard Murat, médaille commémorative d'Algérie. Gilbert Favre, médaille de vermeil de l'union fédérale des AC. Jean Hôte et Pierre Vibert reçoivent la médaille des 60 ans de la section AFN.

• **Le 19 mars** marque le soixantième anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et la journée nationale pour rendre hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Il est 18 heures ce samedi 19 mars quand les anciens combattants se réunissent devant le monument aux morts, accompagnés d'une délégation de sapeurs-pompiers, de la police municipale, de quelques élus et de citoyens ayant à cœur cette commémoration.

La lecture des manifestes relatifs à cette journée sont lus par le maire Jean-Michel Vorger et par Fanfan Bouvier-Garzon, président des Anciens combattants.

Le dépôt de gerbe a lieu avant la minute de silence, notamment pour notre camarade Jules Rellier tué en Grande Kabylie le 4 août 1957.

Il fait partie des 30 000 jeunes militaires qui n'ont pas eu la joie de revoir les leurs et leur pays. Une pensée aussi aux 19 anciens ayant appartenu à notre section d'anciens combattants d'Afrique du Nord trop tôt disparus et aux victimes de cette nouvelle guerre en Ukraine.

La Marseillaise, sortant de la trompette de Grégory, termine cette commémoration.

• Le 6 novembre, nous avons eu la douleur d'accompagner à sa dernière demeure Denise Bouvier Garzon, épouse de notre président.

ASSOCIATION LA RUPERY

La saison d'hiver ayant encore été marquée par la pandémie, l'Association a dû annuler au dernier moment le rassemblement de la veillée de Noël à la chapelle du Meiller et le vin chaud prévu pour l'échange des vœux 2022. Les chaleureux messages reçus des adhérents en début d'année sont toutefois pour nous un encouragement à poursuivre nos efforts pour mettre en valeur le patrimoine de nos villages, et préparer nos prochaines activités estivales.

• L'action de la Rupéry pendant les mois d'hiver a principalement porté sur la **fromagerie du Meiller** avec un grand chantier : le **réaménagement d'un « solant »** à l'étage du bâtiment, c'est-à-dire de la mezzanine qui servait traditionnellement à l'entreposage des fascines de bois utilisées pour le chauffage du chaudron. Le nouvel espace ainsi recréé nous permettra d'améliorer l'accueil des visiteurs et de mettre en valeur les objets exposés dans la fromagerie, outils d'époque et photos anciennes des activités pastorales dans nos alpages.

• L'Association tient à remercier ses sponsors qui ont fourni une aide financière, ses bénévoles qui ont œuvré sur ce chantier très technique, et ceux qui ont apporté gracieusement leur concours : l'entreprise SECAF pour l'étude de charpente, la menuiserie Jean-Claude Rellier pour la fourniture de bois ancien, et Maxime, compagnon du Tour de France, qui a réalisé l'escalier d'accès, grâce à la fourniture du bois par Fred Eco.

• Les fenêtres du rez-de chaussée de la fromagerie, très vétustes, ont également été remplacées par la menuiserie Rellier dans leur aspect d'origine.

• Enfin, à **Lancheverne**, les prochains travaux de l'Association porteront sur le clocheton de la **chapelle Saint Grat**, avec le renforcement de la structure et la réfection de l'habillage par un bardage en mélèze.

• Dans un tout autre domaine, La Rupéry travaille également sur la création d'un **site internet** permettant de faire connaître aux internautes le patrimoine local, avec

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

des textes et des photos en ligne, mais aussi de communiquer entre adhérents de l'Association.

• Nous nous préparons aussi dès maintenant à l'arrivée de l'été pour réussir l'accueil et la visite de la fromagerie et des autres lieux intéressants de nos villages, et pour organiser une nouvelle **journée de démonstration de la fabrication du Beaufort**, la date étant fixée au **dimanche 7 août 2022**.

Avec plus de 30 ans d'existence, l'Association La Rupéry fait la preuve de son dynamisme pour rassembler, dans la convivialité, les habitants des villages autour de ses objectifs d'information, de préservation et de mise en valeur du patrimoine local.

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

Depuis 2020, nous subissons une crise sanitaire importante, souhaitons vivement que 2022 voit enfin la disparition de cette situation et le rétablissement de toutes nos rencontres.

Au programme, nous devrions retrouver :

• Les réunions avec nos anciens, deux fois par an, tellement importantes pour maintenir le lien social, toujours motivés pour décrire leur vie en alpages.

• Cette année sera marquée pour le patrimoine, par son projet le plus important, l'écriture d'un **livre retraçant la naissance de Valmorel**. Un groupe de neuf personnes se penche régulièrement sur ce sujet et espère voir sa réalisation en fin d'année ou début 2023.

• L'installation du **Musée du Patrimoine Avancherain** sera terminée prochainement. Son inauguration aura lieu le 2 juillet.

• Concernant la bibliothèque, nous sommes dans l'obligation de patienter encore un peu et attendre les nouvelles dispositions sanitaires qui, espérons le, nous libéreront rapidement et permettront l'accueil et la lecture.

Nous terminerons par nos remerciements à M. le Maire et au conseil municipal qui nous apportent leur soutien pour nos projets patrimoniaux et nous encouragent très régulièrement dans nos actions.

ASSOCIATION LA CHARMETTE

Association regroupant les propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

Différents contacts du président :

• Avec DSV : Stratégie de la fermeture / ouverture du Blanchot

• Avec l'ESF : Explication sur la disparition de l'ESF au Rocher.

Rencontre conviviale le 16 février au restaurant Les Clarines, sujets abordés :

• La mise à jour du plan de la Charmette avec le nom des rues sur notre site,

• Stationnement abusif (voiture employés du Club Med...),

• Mise à jour de notre panneau.

Activités à venir :

• Notre prochaine assemblée générale annuelle est reportée cet été à l'Aigle Blanc.

• Organisation d'un pique nique en été au Bachal.

↗ Contact : M. Petit Jean-Marie (Président).
42 rue Albert 1er - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.
Mél : president@lacharmettevalmorel.fr
↗ Site web : http://www.lacharmettevalmorel.fr/
Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Avec l'été 2022 renaît l'espoir de libertés et surtout de retrouvailles entourées de fleurs et de belles couleurs.

Bien entendu, la commune s'inscrit une nouvelle fois au **concours départemental des villages fleuris**, leur aide nous est précieuse pour progresser dans ce domaine.
A ce sujet, nous espérons vivement la **participation de chacun** de nous afin d'embellir notre environnement personnel visible de la voie publique tels que jardins, balcons, etc, mais aussi professionnel : commerçants, artisans, entreprises, bâtiments agricoles...
Les critères du concours départemental tiennent compte bien entendu du **fleurissement** mais aussi de l'**entretien général** (fauchage, nettoyage des abords...). Ce dernier critère devient aussi important que le fleurissement.

Cette année, afin d'impliquer chacun de nous, nous remettons au goût du jour le **concours communal** comprenant plusieurs catégories, dont le détail vous sera communiqué en mairie lors de votre inscription.
La visite du jury sera organisée en été. Les prix seront décernés lors de la cérémonie du 11 novembre.

Enfin, comme chaque année, les **journées d'élimination des déchets** ont été reconduites. Une première, dédiée aux axes principaux, a eu lieu le dimanche 1er mai. Une seconde, réservée à la station, s'est déroulée le 15 mai.

« Si la vie n'est qu'un passage, sur ce passage au moins semons des fleurs ». *Montaigne.*

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Comme vous le savez, **l'APE est constituée de parents bénévoles et organise des évènements** pour récolter des dons qui viendront soutenir les projets pédagogiques des enseignants, participer à l'achat de matériel scolaire et organiser des sorties extrascolaires.

• Cet automne, la traditionnelle vente de pommes et de Saint-Genix, fixée au 11 Novembre, a bien eu lieu. Afin de nous adapter au contexte sanitaire, le « cliqué-emporté » a de nouveau été mis en place. Nous remercions toutes les personnes ayant permis le bon déroulement de cette opération.

• Le goûter de Noël a pu avoir lieu, mais de manière restreinte. Les conditions sanitaires du moment ne nous ont pas permis de mettre en place toutes les activités prévues. Les enfants ont malgré tout pu partager le goûter et ouvrir les cadeaux précieusement déposés par le Père Noël.

• La Madeleine Bijou est un véritable succès, comme toujours.

• La situation géographique de l'école permet à nos chanceux élèves de pratiquer de belles activités : raquettes à neige pour nos maternelles, ski et snowboard pour les plus grands. Grâce au passage de La Grande Odyssée dans la station, les élèves ont pu bénéficier de l'intervention de « L'Escapade Nordique » et ont pu ainsi découvrir le métier de musher.
Nos écoliers ont ainsi passé un excellent hiver, riche en découvertes.

• La **Kermesse de l'école** est prévue le 25 juin (sous réserve des mesures sanitaires du moment). Afin d'en assurer le bon déroulement, toutes les personnes souhaitant apporter leur aide et leur participation sont les bienvenues.

• Un certain nombre de membres de l'APE ne seront plus présents lors de la prochaine rentrée (nos enfants grandissent, quittent l'école pour le collège...).
Ainsi, nous faisons appel à votre motivation et votre dynamisme pour rejoindre notre équipe, et permettre aux élèves de continuer à profiter de tous ces évènements.
Nous remercions encore une fois l'ensemble des personnes et collaborateurs nous permettant d'organiser ces actions.

VALMOCLUB

Bilan des activités de l'hiver :

• 2 slaloms ont été organisés les 15 et 22 février avec respectivement 42 et 74 concurrents.
16 coupes et 51 lots ont été distribués.

• Le 8 mars, 30 personnes ont participé à la journée découverte à Montchavin/Les Coches.
14 piétons sont allés sur le domaine de Plan Bois au dessus des Coches, à 1800 m d'altitude, ou ont emprunté le téléphérique Vanoise Express. Après le déjeuner de l'ensemble des participants à La Table du Tarin, les piétons sont descendus des Coches à Montchavin pour découvrir ce village de charme.
16 skieurs ont pu avoir une approche du domaine Paradiski en skiant sur le glacier de Bellecôte (côté La Plagne, le matin) et au pied de l'Aiguille Rousse (côté Les Arcs, l'après-midi).

Activités de cet été :

• **Mardi 26 juillet 2022 : La Route des Vins**
Départ en covoiturage de Valmorel à 9h pour le Château de Mérande. Visite du domaine viticole (vin Bio). Dégustation dans la cave du château. Déjeuner au restaurant le Cep Gourmand à Montmélian.
L'après-midi : petit tour à pied de la vieille ville de Montmélian et visite du musée de la vigne et du vin. Incursion dans les vignes de Chignin et arrêt chez un producteur de vin Chignin Bergeron. Au retour, arrêt à la cave coopérative de Cruet qui regroupe 66 producteurs, pour d'éventuelles emplettes...

• **Mercredi 10 août 2022 : Le lac de Roselend**
Départ en covoiturage de Valmorel à 8h. Etape d'une heure à Beaufort pour un tour de la vieille ville et/ou la visite de la coopérative laitière. Départ à 10h30 vers le barrage de Roselend. Arrêt sur le site et possibilité de traverser l'ouvrage en voiture ou à pied. Déjeuner au Chalet de Roselend situé au sommet du col du Méraillet (1605 m). Poursuite de l'ascension du Cormet de Roselend et arrêt au Plan de la Lai (1815 m) pour une balade facile, vers un site offrant un autre point de vue intégral sur le lac. Ascension finale jusqu'au sommet du Cormet de Roselend (1968 m), arrêt possible, puis descente et retour à Valmorel en fin d'après-midi.

V3AD : VTT VALMOREL ET VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

Association regroupant les acteurs sociaux-professionnels dont l'activité est liée au VTT (Office de Tourisme, Remontées Mécaniques, Mairies, CCVA, moniteurs, loueurs, groupements pastoraux, Valmorel Gestion).

L'association est chargée du **développement**, de la **promotion** et de **l'entretien** du **domaine VTT** sur le territoire.

Contact : v3ad.valmorel@gmail.com
Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

CLUB DE SKI DE VALMOREL

• **Nouvelles tenues :**
Vous l'avez surement remarqué lors de cette saison 2021/2022, les enfants du club de Ski de Valmorel ont porté leurs nouvelles tenues.
Le club, souhaitant se rapprocher de l'identité visuelle de la station, a apporté des évolutions notables :
- La couleur dominante verte a été abandonnée pour un bleu « électrique »
- Le traditionnel aigle a été remplacé par le « V » de Valmorel.

• **Résultats sportifs – Saison 2021-2022**
Les enfants ont porté haut les couleurs de Valmorel lors des différentes courses :
- En U8 (2014) et U10 (2013-2012), des podiums pour Pema Duarte, Marcel Malaval et Aloïs Fonfrede sur les courses « Coupe de Bronze » (district Tarentaise)
- En U12 (2011-2010), une cinquième place pour Chloé Murat en slalom à la coupe « Carré Neige » (équivalent des championnats de Savoie U12)
- En U14 (2009-2008), qualification d'Ambre Charbonnel et Coline Bourgeois aux Ben'J (équivalent des Championnats de France U14)
1 podium pour Agathe Nerot au Grand-Prix des Menuires
- En U16 (2007-2006) et U18 (2005-2004), qualification d'Augustine Fonfrede aux Ecureuils d'Or (équivalent des Championnats de France U16)
Des podiums pour Virgile Berland et Fleur-Lou Gacon aux Grand-Prix des Menuires et Val-Thorens.

A noter également, une délégation de 10 enfants U14/U16/U18 présente à la Coupe de la Fédération (équivalent des Championnats de France 2e division) à l'Alpe d'Huez les 9 et 10 avril 2022.

• **Remerciements « Coupe Thierry »**
La traditionnelle « Coupe Thierry » s'est déroulée le samedi 26 février 2022 sous un soleil radieux au Pré sur la piste du Rocher, transformée en stade de compétition. Plus de 400 passages ont été comptabilisés, de nombreuses coupes ont été remises, des centaines de tickets de tombola vendues.
Le Club de ski de Valmorel tenait donc à remercier l'ensemble des personnes et services qui ont œuvré pour la réussite de cet événement et plus particulièrement, la commune des Avanchers-Valmorel, l'Office de Tourisme, le DSV, l'ESF, et bien sûr, Thierry VDK.
A l'année prochaine pour la 56e édition !

• **Mad'Trail 2022 :**
Nous vous attendons nombreux pour l'édition 2022 du **Mad'Trail les 16 et 17 juillet**. 5 courses, 1 combiné et 1 challenge dans un décor et une ambiance uniques.
↗ Informations : madtrail.com

SOLIDARITÉ FRANCE-TOGO

• Cette année nous organisons un **vide-grenier au chef lieu le dimanche 24 juillet**, il se déroulera sur le parking du Clos Adèle (plus d'infos à venir en juin pour les modalités de participation).
• Nous finançons depuis 3 ans maintenant la rentrée scolaire pour 20 enfants démunis au Togo dans la banlieue de Lomé et dans le village de Lilikopé (à 35 km de Lomé).
Nous récupérons toujours vos anciens ordinateurs portables et avons mis en place un système de prêt de ces PC pour les étudiants le temps de leurs études.
• En septembre, départ pour le Togo pour mettre en place 6 ordinateurs au Collège et 2 au Dispensaire de Lilikopé. Un grand merci à DSV, Charly Minjoz qui nous ont fourni les PC ainsi qu'à Jérémy de DSV qui nous prépare les ordinateurs avant le départ. Un grand merci également à tous ceux qui nous soutiennent de près ou de loin par leurs dons de vêtements d'enfants et matériel divers ou leur investissement en tant que bénévole sur le terrain. ↗ Contact : Séverine Charpentier, Solidarité France-Togo. Facebook : Solidarité France-Togo.

COMITÉ DES FÊTES

Après les deux années marquées par le COVID, le Comité des Fêtes des Avanchers-Valmorel reprend le programme « habituel » de ses évènements :
• **Tournoi de pétanque le samedi 18 juin** (parking du Crey)
• **Fête du village le samedi 6 août**
• **Tournoi de belote** à l'automne

A l'image du water-slide de fin de saison organisé à Valmorel, la jeune équipe du Comité des Fêtes essaie de mettre en place de nouveaux évènements.
Ces évènements ne sont possibles qu'avec l'aide de tous les acteurs de notre commune : Office de Tourisme, Domaine skiable de Valmorel, bénévoles, mairie... Nous tenons à tous les remercier pour leur aide matérielle et humaine. C'est l'engagement de tous les acteurs qui permet au Comité des Fêtes d'innover et de créer de nouveaux rendez-vous pour les habitants et les vacanciers de notre commune.

↗ Le comité organisera une **réunion** pour la préparation de la fête du village et le recrutement des bénévoles. Cette réunion sera organisée en amont et la date sera communiquée notamment via nos réseaux sociaux

© Ptit Lo

VIE DE LA COMMUNE

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE EN TEMPS RÉEL SUR VOTRE SMARTPHONE

Afin de mieux informer les habitants, la mairie vient de s'abonner à l'application **illiwap**. Cette application innovante est **gratuite**, sans abonnement, sans engagement et sans publicité. Elle vous permet de **recevoir en temps réel toutes les actualités et informations utiles,** directement sur votre smartphone, telles que les événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo et bien d'autres...

Alors pour ne rien perdre de l'actualité et **rester en lien avec votre commune**, il vous suffit de télécharger l'application, de rentrer le nom de la commune ou de scanner le QR Code via le lecteur intégré de l'application, puis de cliquer sur le bouton Suivre. Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

↗ Application disponible gratuitement sur Google Play, AppStore et AppGalery.

© Freepik

CHATS ERRANTS

Les animaux errants, chiens comme chats, relèvent de la responsabilité des maires.

Afin de lutter contre la surpopulation de chats errants et le risque de propagation des maladies, la commune a lancé, depuis l'automne 2021, une **campagne de capture des chats errants** (chats non identifiés par puce électronique ou par tatouage et dont on ne peut connaître l'identité du propriétaire), principalement dans les villages du Chef Lieu et La Grange, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification. Les chats sont ensuite relâchés sur leur lieu de capture.

La Mairie met à la disposition des habitants de la commune des **cages de transport** et assure également le **règlement des frais vétérinaires**. Les particuliers se chargent de capturer ces chats errants et de les transporter chez le vétérinaire avant leur retour sur place.

A noter : en 4 ans, un couple de chats non stérilisés peut donner naissance à plus de 20 000 chatons !!

↗ Contact : renseignements en mairie.

NAVETTE COMMUNALE DU MARDI

Une navette reste à la disposition des habitants de la commune. Ce service est réservé aux **personnes âgées** et aux personnes **ne disposant pas de moyens de locomotion**. La navette assure un passage tous les **mardis matins** avec dépose à Aigueblanche au magasin Super U, à Moûtiers au marché et au magasin Carrefour.
Départ de Quarante Planes et de Valmorel. ↗ Inscriptions et conditions d'accès auprès de la mairie.

LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS

D'octobre 2021 à avril 2022

↗ 21 M 1013 - SARL SKIMOREL - M. Kaj JUSTESEN. Construction de 6 logements en extension de La Placette - Valmorel

↗ 21 M 1016 - Mme TRINH HANH PHUONG / M. PARENT TRINH THU PHUONG. Construction d'une maison individuelle - Le Cornet

↗ 21 M 1017 - M. Jérémy ROUX-MOLLARD. Construction d'un bâtiment collectif de 4 logements - Le Fey-Dessous

↗ 21 M 1018 - Mme Virginie KREMER / M. Dominique KREMER. Changement de destination d'une grange en habitation individuelle - La Vernaz

↗ 21 M 1019 - SASU 5M PROMOTION - M. Pascal PERRIER. Construction de 6 logements - La Charmette

↗ 21 M 1021 - Mme Jennifer LHOSTE / M. Grégory DEVOS. Construction d'une habitation individuelle - Le Cornet

↗ 21 M 1022 - M. Alain GAUTHIER. Construction d'une habitation individuelle - La Grange

↗ 22 M 1001 - SCI DE L'ETANG - M. Stéphane BOURQUE. Modification de façade d'une habitation et changement de destination d'un bâtiment agricole - Quarante Planes

↗ 22 M 1002 - Mme Mathilde CLERC / M. Alexis PONT. Démolition partielle et reconstruction d'une habitation individuelle - Le Chef-Lieu ■

PORTRAITS CROISÉS AVEC TROIS JEUNES RETRAITÉS : Jean-Louis Déguili, Jean-Pascal Simond et Philippe Carle

De nombreuses personnalités de Valmorel ont pris leur retraite ces dernières semaines, nous leur souhaitons à tous le meilleur pour la suite. Nous avons choisi de mettre en avant trois figures emblématiques de Valmorel qui se retirent de la vie active à la fin de cette saison d'hiver : Jean-Louis Déguili, Jean-Pascal Simond et Philippe Carle. D'autres viendront compléter cette série de portraits dans les prochains numéros de La Lettre !

● Tout d'abord, comment vous sentez-vous en tant que jeune retraité ?

Jean-Louis Déguili : Je me sens bien. Je suis heureux de prendre ma retraite cette année, l'année de mes 60 ans !

Jean-Pascal Simond : Bien, même si fatigué par ces dernières années. La retraite arrive à point nommé !

Philippe Carle : Tout à fait bien, très heureux ! Je suis parti des pistes avec une petite larme quand même, je quitte une équipe de potes, avec qui j'ai passé de supers moments !

● Depuis combien de temps travaillez-vous à Valmorel ?

JLD : J'ai fait ma première saison en 1979, il y a 43 ans. Je tiens la boutique avec ma femme depuis la fin des années 80.

JPS : J'ai commencé en décembre 1981 en tant que pisteur jusqu'en 1988 (secteurs Gollet, Mottet). Durant l'été 1982, j'ai débuté l'accompagnement en montagne et j'ai été quelques années directeur de l'école de parapente. Depuis 1996, je suis accompagnateur raquettes, et je travaille l'été en tant qu'accompagnateur et sous-traitant pour l'entreprise Joly & Philippe.

PC : J'ai fait ma première saison en décembre 1977, je suis le dernier pisteur en activité ayant opéré sur le téléski de l'Empyrée ! Je suis donc pisteur secouriste depuis près de 45 ans, mais aussi guide de haute montagne été et hiver.

● Que retenez-vous de toutes ces années ?

JLD : Valmorel a beaucoup évolué depuis mes débuts ! J'aime ce qu'était Valmorel dans les années 80, son ambiance et son euphorie m'ont tout de suite donné envie de faire ce métier. J'aime aussi ce que Valmorel est devenue, la station a pris de l'ampleur, a gagné en notoriété au fil des années. J'ai observé un vrai basculement en 2011 avec l'ouverture du Club Med.

JPS : Je suis arrivé en 1970, et lorsque la station a été créée, j'étais inquiet, je me disais *« ils vont tout massacrer »*. Mais il faut bien reconnaitre que l'évolution de Valmorel a été positive, elle m'a permis d'y travailler une vie complète.

PC : Au départ, Valmorel était un petit village, avec une petite partie de la rue actuelle ! L'évolution de Valmorel est allée dans le bon sens, j'aime ce que Valmorel est devenue, mais il faudra songer à ralentir le développement, ne surtout pas perdre ce qui fait la force de notre station ! Il ne faut pas non plus oublier que notre domaine skiable n'est pas extensible !

● Si vous deviez recommencer votre vie professionnelle, vous suivriez le même chemin ?

JLD : Oui, je ne changerais rien ! J'ai eu la chance de faire le métier qui me plaisait, en famille et dans cette station qui m'est si chère. Vous savez, nous travaillons au rythme des saisons, et cette saisonnalité me plaît. Pour certains, la saisonnalité est contraignante, pour moi elle est mon moteur !

JPS : Oui je prendrais sans doute le même chemin, même si je regrette qu'à l'époque il n'y avait pas de formation spécialisée dans les métiers de la montagne. J'ai appris au fur et à mesure de ma carrière, j'ai vu plein de choses, vécu des expériences variées, et je connais grâce à cela la montagne dans toutes ses composantes !

PC : Je pense que si je devais recommencer ma vie professionnelle, et bien je serais... pisteur secouriste ! Je n'étais pourtant pas destiné à ce métier, j'ai suivi des études pour être électricien, mais le jour du bac, j'ai préféré accompagner un ami en montagne plutôt que de me présenter à l'examen. C'était sans doute le destin !

● Avez-vous des projets pour ces prochaines années ?

JLD : Je vais dans un premier temps continuer à travailler un peu au magasin, pour accompagner ma fille et ma femme. Dès que ma femme sera à la retraite, nous prendrons le temps de vivre, en hiver à Valmorel, en été dans le sud !

JPS : Profiter de la vie, garder la santé et continuer de faire de la montagne et de la photo. J'aurai aussi du temps pour exercer une autre passion : le travail du bois.

PC : Je vais continuer à rester près de la montagne, je vais prendre le temps de faire de l'escalade, du ski. Je pourrai enfin prendre le temps de découvrir des massifs comme l'Ubaye, le Mercantour, les Dolomites. Je continuerai aussi à faire le guide, les monchus ont encore besoin de moi !

● Que peut-on vous souhaiter ?

JLD : Que je garde ma joie de vivre, ma passion pour la vie, que je continue à passer du bon temps avec les copains !

JPS : La santé et être heureux !

PC : La santé et de pouvoir continuer à profiter de la montagne ! ■

GROS PLAN SUR... DES ARTISANS AVANCHERAINS

Nos artisans ont du talent ! Pour mieux les connaitre, nous sommes allés à leur rencontre. Valérie et Pascale nous dévoilent leurs passions.

Cette rubrique présente nos artisans des Avanchers-Valmorel. Vous êtes artisan ou producteur* dans la commune et vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Envoyez un mail à mairie@valmorel.com avec comme objet : rubrique artisanat. ***Entreprise disposant d'un numéro de Siret et établie aux Avanchers-Valmorel.***

➜ VALÉRIE, MASSEUR DE BIEN ÊTRE, PRATICIENNE EN REIKI

Le **massage**, une passion, un chemin de vie que je partage avec plaisir pour vous aider à prendre soin de vous... Depuis 2014, j'ai créé ma **Bulle de Détente** et mes mains dénouent les tensions et blocages du corps pour qu'enfin l'esprit se libère, laissant l'énergie circuler à nouveau. Formée à plusieurs techniques de massage d'horizons différents, je m'adapte à vos besoins. Sur chaise, sur table ou au sol, qu'il soit issu de médecine ou de pratique ancestrale, chaque moment est unique et vous permet d'aller de l'avant...
Toute l'année à votre écoute pour des massages en solo ou en duo. Je me déplace à votre domicile, en entreprise ou vous reçois à ESBE L'Equilibre Valmorel.

↗ Contact : Valérie Chinaglia. Tél :**+33 (0)6 18 40 68 63**.
www.valmorel.com/activite-spa-bien-etre/massages-de-bien-etre/

➜ MASSAGES THAÏ ET TECHNIQUES DE REBOUTEMENT AVEC THE WALKING ELEPHANT

Le déroulement d'une vie est toujours surprenant et inattendu. C'est lors de mon volontariat dans un temple au Nord de la Thailande que j'ai commencé à réorienter ma vie professionnelle. Après plus de 10 ans devant des écrans, à pianoter sur le clavier et cliquer avec la souris, le corps, les mains et le cœur avaient envie d'autres réalisations, d'autres usages de leurs potentiels. Le mental réclamait lui des actions dans le réel, plus de résultats tangibles, plus de sens. C'est donc petit à petit, formation après formation -et leurs pratiques- que le massage Thailandais et les techniques de reboutement sont devenus mon métier. L'exploration anatomique du corps humain, les moyens de le libérer de ses douleurs et de ses tensions sont une vraie satisfaction ! Détendre, délier, décoincer, réactiver sont mes visées quotidiennes, quel que soit le type de séance de ces médecines classifiées de douce/alternative qui ne demandent pas moins de connaissances et de justesse. Vous voulez en savoir plus sur The Walking Elephant, les massages Thaï et les techniques de reboutement ? C'est par là :

↗ Contact : Pascale Bouvier Garzon - Le Pré. Tél. **06 09 53 14 36**. www.walkingelephant.com | @walkingelephantmassage

Le Carnet *Du 1er octobre 2021 au 30 avril 2022*

Naissances

- **Lorna PIERRE,** née le 09/11/2021, fille de Yannick PIERRE et d'Aurélie LECARPENTIER
- **Louis STRASEELE,** né le 30/12/2021, fils de Julien STRASEELE et d'Eugénie DEJONGHE
- **Liana LAVIER,** née le 07/01/2022, fille de Yannick LAVIER et de Lisa-Marie HEMART
- **Julia MARC,** née le 20 avril 2022, fille de Yoan MARC et de Cécile DESMOULIN
- **Léon ARTHUS DEGUILI,** né le 26 avril 2022, fils de Florian ARTHUS et de Laura DEGUILI

Mariage

- **Sylvain ODE et Carla CARRAZANA,** le 04/12/2021

Décès

- **Michel BOUVIER,** décédé le 25/10/2021, à l'âge de 60 ans
- **Denise BOUVIER-GARZON,** née BAL, décédée le 03/11/2021, à l'âge de 89 ans
- **Micheline BLANC JANNET,** décédée le 21/12/2021, à l'âge de 87 ans
- **Aimée Elise BLANQUAERT,** née REY, décédée le 25/02/2022, à l'âge de 97 ans
- **Janine BOUVIER-GARZON,** née DONAT FILLIOD, décédée le 27/02/2022, à l'âge de 84 ans
- **Alain LAURENT,** décédé le 03/04/2022, à l'âge de 57 ans

Numéros utiles

Pompiers	18
Urgences médecin	15 ou 112
Gendarmerie	17 ou 04 79 24 00 15
Police Municipale	04 79 09 49 30
Cabinet médical de Valmorel	04 79 09 80 45
Mairie Les Avanchers-Valmorel	04 79 09 83 27
Agence postale communale	04 79 00 76 39
Office de Tourisme de Valmorel	04 79 09 85 55
Météo France Savoie	08 99 71 02 73
CCVA	04 79 24 20 04
Maison des Propriétaires (CCVA)	06 37 60 93 58
Médiathèque La Léchère	04 79 22 59 11
Bibliothèque Grand Aigueblanche	04 79 22 78 88
Base de Loisirs/Piscine du Morel	04 79 24 05 25
Groupe Scolaire La Croix de Fer	04 79 09 81 44
Cantine et garderie scolaires	04 79 09 87 30
Valmorel Gestion *(parkings, transport)*	04 79 09 99 91
Déchetterie des Combes	04 79 22 67 45

• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : www.lesavanchers.fr

Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Vorger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère. Distribution : voie postale et en mairie. Photos : JP Simond / TVDK / L. Roger / OTVVA / S. Thomas / E. Bourdon / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.